

Comité de quartier La Plaine-La Prairie

Prochaine réunion le mercredi 9 novembre à 20h30 au KAP (dalle du Marché)

Compte-rendu de la réunion du 22 juin 2016

Présents : Edith Pescheux, Pierre-Yves Robin, élus référents ; Claire Lemeunier, responsable du développement social urbain ; Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité et tranquillité.

Environ quinze participants.

Compte rendu : Lionel Jeanjean, Albane Mervelet et la collaboration de Madame Casalino, Madame Fradet et Monsieur Mickaël Normand.

Ordre du jour :

Association La Mine - Réponses des demandes formulées au dernier comité – Questions et nouvelles de notre quartier - La Dalle du Marché - L'emplacement laissé par « TOTAL » - Ateliers citoyens – ENS – La Banque Postale de La Plaine -

Association La Mine.

Présentation faite par Diane et Régis :

La Mine est une association qui porte un projet de Ressourcerie en cours de réalisation et qui doit ouvrir fin 2016.

Centre de revalorisation de petits encombrants et de déchets (tissus, boiseries, petits matériels à remettre en état), pour être transformés et vendus.

Action inter-communale regroupant Arcueil, Cachan et Gentilly, elle sera située au 74 avenue de la Convention à Arcueil et doit permettre de créer jusqu'à 12 emplois.

Réponses aux différentes questions posées à la dernière réunion du comité de quartier.

- Travaux exécutés par « T12 » : 1) au coin de l'avenue Dumotel et de la rue du Moulin de Cachan. 2) rue du Bourdonnais concernant la sortie du parking François Villon.
- Réfection des endroits déformés sur le trottoir de la rue Marc Sangnier côté impair : chiffrage des travaux prévus sur le budget 2017.
- Demande de l'abri bus du 184 en direction de Fresnes- Pasteur : attendre la fin d'un marché avec Decaux se terminant fin 2017 pour de nouvelles négociations.
- Eclairage extérieur fait par la Ville : 1) le patio des commerçants carrefour des Poulets. 2) l'extérieur de la bibliothèque de La Plaine par la descente sur le côté gauche du bâtiment.
- Hygiène : 1) place E.Herriot et avenue de la Division Leclerc : visites et rappels à l'ordre aux commerces. 2) avenue de Mal de Lattre de Tassigny près du container à verre : panneaux et pots de fleurs en prévision.
- Passage pour piétons devant la piscine de Cachan : non possible pour la sécurité.
- Autorisations de barbecues extérieurs : infos aux habitants par affichage.

Questions et nouvelles sur notre quartier.

- Demande d'un banc à l'arrêt de la Valouette près de la piscine.
- Le courrier : pas ou peu de distribution du courrier depuis 3 semaines, la Mairie fait pression pour que cela reprenne.
- Voitures sur les trottoirs et véhicule gris qui ne bouge pas de place depuis longtemps donc demande de verbalisation et de signalement à la PMS.
- Une demande sur les dates de passage pour les encombrants. Réponse : voir dans le magazine de Cachan.
- Pourquoi la buvette du marché Carnot est-elle fermée?
- Prévisions concernant l'aménagement du parking Lattre de Tassigny.
- Des voitures sont constamment garées sur le trottoir à côté de La Fabrique.

- Les containers poubelles de la rue François Villon sont trop petits. Des sacs poubelles sont souvent à l'extérieur de ces containers sur la rue Marc Sangnier
- A La Prairie, les bacs à fleurs sont plein d'eau et servent de poubelles. Des larves ont colonisées ces bacs. La boîte aux lettres est difficile d'accès masquée en partie par le container à verre. Une barrière de chantier (barrière verte) a été laissée après les travaux de la Div. Leclerc.
- Une personne demande s'il y a possibilité de faire réduire le bruit des tondeuses à gazon quand les jardiniers tondent les pelouses.
- Toujours le bruit récurrent des petites motos et scooters qui font des tours de La Plaine à La Prairie et vice et versa.

Dalle du Marché :

Pourparlers entre GTM et l'OPH Cachan Habitant pour l'amélioration et la réfection de la dalle.

Propositions :

- Revêtement d'un anti bruit sur la dalle.
- Envisager un espace vert avec allées piétonnières et pergolas afin d'atténuer les bruits et afin d'empêcher l'accès et la circulation des 2 roues.
- Restreindre les accès ou restreindre les possibilités d'accès en 2 roues.

Affaire à suivre...

L'emplacement laissé par « TOTAL » :

Aménagement en cours des abords avec propositions d'architectes paysagistes en concertation avec les riverains : copropriétés, locataires et responsables I3F, commerçants, Fabrique.

- Un premier atelier de concertation a eu lieu le 5 avril permettant de recueillir les propositions des riverains
- Un deuxième atelier se réunira le 30 juin 2016 à 18h30 au CSC La Plaine avec les personnes ayant participé aux ateliers et permettant de recueillir les avis des riverains sur des esquisses des architectes/paysagistes.

ENS :

L'établissement de L'ENS déménage en 2018-2019 pour s'installer sur le plateau de Saclay. Donc discussion en cours pour maintenir ce pôle d'excellence. Les prévisions :

- Bâtiment d'Alembert : école d'ingénieurs
- Bâtiment Léonard de Vinci : une partie réservée aux ateliers pour le lycée Gustave Eiffel, 2/3 pour une activité d'enseignement
- Les autres bâtiments sont à l'étude pour l'utilisation concernant d'autres enseignements : école d'ingénieurs, etc...
- Est à l'étude la possibilité de création de logements, conformément à la demande de l'Etat et côté Division Leclerc

Atelier citoyen concernant les sentes de Cachan :

Première réunion le 25 juin 2016 avec les représentants des comités de quartiers, des volontaires et des personnes tirées au sort sur les listes électorales.

Question sur la poste/ Banque Postale de La Plaine :

La Banque Postale de La Plaine serait en cours de fermeture dans l'année 2017. Possibilités envisagées :

- Agence postale ou RPU (relais postal urbain). Question : les services concernant la banque postale seraient-ils proposés ? ou seulement les services concernant le courrier ?
- Y aurait-il le maintien du distributeur de billets ?

A noter : sur le quartier de La Plaine-La Prairie c'est le seul distributeur de billets.

Habitants et commerçants sont très inquiets car si la Banque Postale de La Plaine disparaissait, cela aurait des conséquences néfastes sur la vie quotidienne du quartier.